



Les délégués du personnel de Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), ont à cet effet, saisi le 9 avril dernier le directeur général, Ernest Dikoum. « Objet : Paiement des salaires des mois de février et de mars 2019 ».

Le mauvais vent continue de souffler sur la compagnie aérienne nationale du Cameroun. Ses employés, apprend-on, sont sans salaire depuis le mois de février 2019.

« Nous venons de passer deux mois sans salaires, et là nous démarrons un troisième mois sans espoir de sortir de cette mauvaise spirale. Cette situation a plongé les employés dans un état de précarité multiforme et croissante. Depuis plusieurs mois, un salaire sur deux est payé. Quand bien même un employé recevrait un salaire sur deux, ses charges restent de l'ordre de deux mensualités et in fine, entre les engagements bancaires, les factures et charges diverses, il se retrouve débiteur à peine son compte crédité », écrivent les délégués dans une note dont le journal en ligne **Investir au Cameroun** a eu copie.

Rappelons que le fonctionnement de la compagnie nationale aérienne connaît des difficultés réelles qui handicapent son décollage.

Une flotte de cinq avions, par moment cloués au sol, et aussi notoirement insuffisants aux plans quantitatif et qualitatif . Elle est composée : d'un Boeing 777 le Dja, propriété de Camair-co ; de

2 Boeing 737-700, loués ; de 2 MA 60, propriété de Camair-co. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cinq avions ne peuvent que très difficilement desservir le réseau de la compagnie au plan intercontinental, régional et domestique.

Avec une dette de plus de 50 milliards F.Cfa, Camair-Co apparaît comme un grand malade, un véritable gouffre à sous.